

PROGRAMMES «D'AJUSTEMENT STRUCTUREL» DU FMI

Par

*Najib AKESBI**

I. — DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT OU DE «SURDESTRUCTION» DES ECONOMIES DU TIERS MONDE: *Le Cas du Maroc*

Le Maroc est, officiellement depuis 1983 mais officieusement depuis la fin des années 70, un pays «sous tutelle» du groupe du FMI et de la BIRD. En usant du terme «tutelle», il ne s'agit pas de glisser sur le terrain d'une polémique facile mais stérile, ni de sacrifier à une certaine «mode journalistique», mais de prendre acte d'un état de fait, d'une réalité quotidienne dont il faut de prime abord mesurer la portée. Incapables de faire face au service d'une dette extérieure évaluée actuellement à 13 milliards de dollars soit l'équivalent du PIB (1), les responsables marocains en sont arrivés à solliciter son rééchelonnement et de ce fait se sont engagés dans un processus dont ils ne maîtrisent ni les tenants ni les aboutissants, où ils sont acculés à investir les «clubs» de leurs créanciers de prérogatives que l'on s'accorde généralement à considérer comme relevant de la souveraineté des Etats indépendants. Alors que le plan de développement national est, de fait, abandonné, le pays est soumis à un «programme d'ajustement structurel» appelé à bouleverser l'ordre économique et social existant et partant, à marquer de manière décisive son avenir pour les prochaines décennies. Les grands choix de stratégie de développement comme les simples modalités d'application des mesures de politiques économiques les plus diverses sont désormais dictés de l'extérieur à des Responsables dont la marge de manœuvre, déjà faible, va en se rétrécissant encore au fur et à mesure que le pays s'enfonce dans un engrenage apparemment sans fin.

Mais le Maroc n'est qu'un cas parmi d'autres et l'on a bien recensé une cinquantaine de pays du Tiers-Monde se trouvant actuellement dans une situation plus ou moins comparable. Aussi, le premier fait majeur à souligner est là: avec la fin de l'ère coloniale, on croyait que les anciennes méthodes de l'«administration directe» étaient à jamais révolues. Avec ce que l'on a appelé le «néo-colonialisme», les «méthodes», s'étaient quelque peu affinées même si les objectifs demeuraient fondamentalement les mêmes. Si l'on veille soigneusement sur les options de base et les stratégies d'ensemble, pour le reste, on laisse faire, ou plutôt on préfère faire faire... Or, le moins qu'on puisse dire est que le FMI s'embarrasse de moins en moins de telles «formalités». Il y a quelques années encore, combien auraient eu du mal à en croire leurs oreilles en apprenant que c'est par dizaines que l'on compte les pays du Tiers-Monde où ce sont les experts étrangers, bénéficiant d'une totale immunité vis-à-vis des lois et coutumes du pays d'accueil, n'ayant de comptes à rendre qu'à leurs propres organisations internationales qui, dans les bureaux mêmes mis à leur disposition dans les ministères,

* *Université de Rabat/Agdal — Maroc.*

élaborent les politiques économiques, préparent les lois de finances, «tranchent» lors des arbitrages budgétaires, ordonnent les blocages de salaires, la «vérité des prix» et autres dévaluations de la monnaie nationale ? C'est pourtant ce que chacun peut aujourd'hui aisément constater dans la plupart des pays constituant ce que le bimensuel économique *l'Expansion* appelle de manière fort significative «l'Empire du FMI» (2). Ce qui est remarquable cependant, c'est que, si la domination a retrouvé des modalités que l'on croyait révolues, sa contestation aussi est en train de retrouver une forme et une teneur qui rappellent, à certains égards, celles qui avaient fini par précipiter l'effondrement des empires coloniaux. Oui, il faut le dire : malgré un prodigieux développement au niveau analytique et conceptuel, la contestation de la domination étrangère est, durant le dernier quart de siècle, demeurée cantonnée au niveau de l'élite intellectuelle et, au mieux, d'une minorité plus ou moins «conscientisée», c'est-à-dire «politisée». Les soulèvements populaires contre telle intervention américaine çà et là, contre les excès de General Foods, ITT et autres Nestlé sont, qu'on le veuille ou non, demeurés l'exception. Par contre, ce qui est remarquable aujourd'hui, c'est que la contestation des politiques du FMI, en dépit de l'abstraction du sigle, est en train de devenir un phénomène majeur qui «se popularise» rapidement, gagne les couches populaires les plus larges, les plus déshéritées et jusque-là les plus difficiles à mobiliser contre des adversaires étrangers dont les responsabilités n'étaient pas toujours faciles à élucider (3). Un peu partout dans le Tiers-Monde, de Sao-Paulo à Manille, en passant par Casablanca et le Caire, ces masses se soulèvent du fond de leurs bidonvilles et, plus ou moins confusément il est vrai, crient leur refus des mesures imposées par le FMI, semblent quelquefois préférer mourir instantanément d'une balle que lentement de faim, un peu comme jadis, lorsqu'on préférait «mourir libre» plutôt que vivre servile...

De quoi est donc responsable ce FMI tant décrié, en passe de devenir un véritable ennemi public numéro 1 des déshérités du Tiers-Monde ? Comment une organisation internationale dont pourtant l'article premier des statuts prône «la promotion et le maintien de hauts niveaux d'emploi et de revenu réel» dans tous les pays membres, en arrive-t-elle à s'ériger en promoteur d'une politique, pour reprendre l'expression de C.F. DIAZ-ALEJANDRO (4), de «surdestruction» (overkill) des économies qui en sont victimes ? Question à priori d'autant plus paradoxale qu'il faut tout de même encore rappeler que les statuts du FMI précisent que la correction des déséquilibres des balances des paiements doit être entreprise «sans recourir à des mesures compromettant la prospérité nationale ou internationale» et, surtout, comme le souligne P. JACQUEMOT, aucun texte n'autorise clairement le FMI à intervenir au niveau des politiques économiques intérieurs des Etats membres (5).

Nous essayerons d'abord de comprendre la logique d'ensemble qui fonde les programmes du FMI tout en identifiant le contenu et les déterminants (1^{ère} partie) avant de procéder à leur discussion critique (2^e partie). Nous tâcherons ensuite d'illustrer nos propos à travers le cas du Maroc (3^e partie) puis en guise de conclusion, nous tenterons, à travers l'esquisse de l'alternative nécessaire, de montrer en quoi «la voie de salut» pour les pays du Tiers-Monde est aux antipodes de celle où le FMI s'acharne à les maintenir.

1. UNE LOGIQUE LIBERALE ORTHODOXE DES PROGRAMMES STANDARD AU SERVICE D'UNE STRATEGIE DE REAJUSTEMENT/REDEPLOIEMENT DES ECONOMIES DU TIERS-MONDE

Un pays passible d'une thérapeutique-FMI est, au départ, un pays dont la balance des paiements est déficitaire. Ce déficit peut être dû à des facteurs internes ou externes, et le plus souvent à leur conjugaison. Là réside cependant la brèche par laquelle les experts du FMI «s'infiltrent» puis envahissent le cadre interne des économies nationales après avoir ordonné à leur manière la chaîne des causalités; pour eux ce sont d'abord les facteurs internes qui sont responsables des déficits. Ce postulat étant posé, l'analyse peut se déployer selon la logique libérale-monétaire la plus orthodoxe. A l'origine des «distorsions», il y a avant tout l'Etat, accusé de tous les maux dont souffre l'économie. C'est lui qui, en croissant excessivement, alourdit ses dépenses publiques et aggrave ses déficits budgétaires, qu'il finance en créant de la monnaie, ce qui aiguise les tensions inflationnistes, lesquelles aboutissent à réduire la compétitivité des exportations sur les marchés internationaux et hypothèquent l'équilibre des comptes extérieurs. Par ailleurs, le maintien de taux de change «surévalués» ajouterait à l'affaiblissement de la compétitivité des produits nationaux et partant, entraverait l'insertion de l'économie dans un marché international érigé en cadre systématique de «référence» et gratifié de toutes les vertus. L'accroissement des dépenses publiques et, au delà, de l'Etat, est pour le FMI, néfaste à tous égards. C'est l'Etat qui serait responsable d'un climat défavorable à l'épanouissement de la libre entreprise, d'une fiscalité qui «étouffe les initiatives», de réglementations et contrôles qui découragent le dynamisme des entrepreneurs; c'est l'Etat qui fausse les mécanismes du marché et aggrave les distorsions dans l'économie en subventionnant certains produits de consommation, maintient en survie des entreprises publiques non rentables, engage une pléthore de fonctionnaires dotés de plus de systèmes d'assurances sociales jugées «irréalistes (6).

Face à une telle approche des problèmes, les remèdes s'inscrivent également en toute logique dans le cadre des doctrines néo-classiques de «sortie de la crise». De manière générale, l'objectif suprême est avant tout d'ordre financier : le rétablissement des équilibres financiers prime sur tout le reste, y compris les équilibres économiques, et plus encore, sociaux, les plus fondamentaux. Les programmes du FMI peuvent être schématisés à

travers deux volets principaux : une politique de déflation tendant à comprimer la demande interne pour la ramener au niveau de l'offre, réduire le taux de l'inflation, les déficits du budget et du commerce extérieur d'une part, et d'autre part, une politique de réorganisation des structures productives de l'économie nationale pour accentuer leur extraversion, les mettre pleinement au service du marché international, les intégrer plus encore que par le passé à la Division Internationale du Travail plus ou moins renouvée en fonction des nouvelles exigences du capital à l'échelle mondiale. *En somme, il s'agit d'une stratégie... de réajustement/redéploiement en deux temps deux mouvements : Contraction/Extension; Contraction à l'intérieur, Extension vers l'extérieur...* Au niveau instrumental, le corollaire est ce que l'on pourrait appeler «une stratégie de reprivatisation des économies du Tiers-Monde» et comporte également deux faces : d'une part un désengagement de l'Etat et une compression de ses activités dans les domaines économiques et sociaux, et d'autre part, un redéploiement du secteur privé et une «réhabilitation» de la prédominance du marché auquel doit revenir le rôle de régulation de l'ensemble des mécanismes de l'économie. Au total, la «contraction» est à la fois interne et étatique, l'«extension» conjointement extérieure et privée...

Concrètement, les remèdes prescrits peuvent quelque peu varier d'un pays à l'autre, mais les différences ne portent le plus souvent que sur le détail, car dans le fond comme dans la forme, tous les programmes du FMI comportent un ensemble de recettes standard, stéréotypées, codifiées, empaquetées, bref, une sorte d'ordinateur livré clé-en-main qui aurait cette particularité de n'être apte à recevoir qu'un seul logiciel, celui élaboré à Washington, uniformément à l'intention de tous les pays sous-tutelles... La panoplie des mesures habituelles est connue : coupes sombres dans les dépenses budgétaires (chute des investissements publics, blocage des traitements des fonctionnaires et des créations d'emplois, restrictions sévères au niveau des dépenses à caractère social, suppression de tout ou partie des subventions aux produits de consommation de base...) ; accroissement des ressources, notamment par l'alourdissement des tarifs publics ; cession au secteur privé d'activités précédemment confiées au secteur public ; mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive avec encadrement du crédit et relèvement des taux d'intérêt ; gel des salaires dans le secteur privé ; dévaluation de la monnaie nationale ; suppression du contrôle des changes, tendance à la libéralisation du commerce extérieur et au démantèlement des barrières douanières, promotion tous azimuts des exportations...

Avant de procéder à la critique de tels programmes, trois remarques s'imposent :

a) Du fait même du caractère largement uniforme des programmes du FMI, leur critique, même lorsqu'elle se veut spécifique, propre à un «cas», a forcément une portée plus générale, globale. Les remèdes prescrits à l'intention du Maroc étant pour l'essentiel quasiment identiques à ceux préconisés pour bien d'autres pays, leur critique n'est pas cantonnée dans le seul cadre du «cas marocain» mais revêt forcément un caractère plus général, plus fondamental, mettant en cause l'essence même des programmes en question. Si bien qu'il est plus opportun en l'occurrence de situer d'entrée de jeu la discussion au niveau global, quitte à puiser les illustrations nécessaires dans le cas marocain.

b) Le rééchelonnement de la dette et les crédits accordés en même temps que l'acceptation par le pays en cause du programme de réajustement ont lieu au bout d'une négociation souvent difficile, à la suite de quoi, expliquent les experts du FMI, sont arrêtés «des objectifs à atteindre et des engagements politiques à réaliser au cours de la période couverte par le programme» (7). L'Etat doit rendre compte trimestriellement à ses tuteurs de son «état de santé» et des progrès accomplis dans l'exécution du programme. En cas de défaillance dans le respect des engagements, les crédits sont aussitôt suspendus et tout est remis en cause. Cette pratique fut qualifiée par J. T. DONNELLY de «short leash», expression qui, traduite, signifie à peu près «tenir court en laisse». Outre qu'elle est courte, la «laisse» peut à tout moment être coupée et c'est à nouveau le drame...

c) Est-ce précisément parce qu'elle est trop «courte» que la «laisse» est de plus en plus amenée à être coupée ? En tout cas, à en juger par le nombre de pays «récidivistes» qui, avant même la fin de la période couvrant un programme déterminé, en sont déjà à solliciter un nouveau rééchelonnement de la dette et la négociation d'un nouveau programme, force est de conclure que l'échec des thérapeutiques du FMI est, à cet égard, patent. Les propres statistiques du FMI montrent que, à une ou deux exceptions près, tous les pays en renégociation de leur dette et d'un nouveau programme en 1983 sont des «récidivistes» ayant déjà conclu un ou plusieurs accords semblables lors des dernières années (8). Le plus curieux est que parmi ces «abonnés permanents», on compte de nombreux pays qui se gardent bien de toute contestation et exécutent scrupuleusement les prescriptions du Fonds. Comme le souligne avec étonnement E. ISRAELEWICZ, en la matière «les bons élèves sont souvent aussi des redoublants» (9).

Essayons donc d'appréhender les causes de cet échec en procédant à la critique des principaux piliers des programmes d'ajustement du FMI. Nous verrons que ceux-ci et par quelque bout qu'on les prenne, sont, à tout le moins, pour reprendre l'expression de C. GERALDO – Gouverneur de la Banque du Brésil – «socialement pervers et économiquement inefficaces». Nous verrons successivement les questions relatives aux équilibres budgétaire et extérieur, à la dévaluation des monnaies locales, à «la vérité des prix» et à la privatisation.

2. DES PROGRAMMES INEFFICACES, INCONSEQUENTS, DANGEREUX

2.1. DEFICITS BUDGETAIRES: ERREUR DE DIAGNOSTIC ET SURDESTRUCTION DES ECONOMIES

Les programmes de stabilisation du FMI partent du postulat que l'inflation est pour l'essentiel le produit de politiques monétaires et financières expansionnistes, lesquelles engendrent une demande excessive eu égard aux capacités de l'offre dans le cadre d'un équilibre à court

terme. D'abord, même si l'on devait accepter une telle vision des choses, tout le problème est de déterminer le niveau de plein emploi par rapport auquel il serait possible de juger du caractère excessif ou non de la demande globale. Or, un déficit budgétaire en tant que tel ne renseigne en rien sur cette question. Cela ne peut être le cas que si l'on considère le déficit budgétaire concurremment avec d'autres demandes sur l'épargne privée. Comme le souligne J. MAZIER dans un article récent, «le déficit de l'Etat n'est pas, en soi, condamnable. Des comptes nationaux pourraient dire, en simplifiant, qu'il s'agit d'un «problème de tuyauterie» entre le besoin de financement des administrations et celui des entreprises. Le financement par création monétaire du déficit budgétaire n'est pas, à priori, plus inflationniste que le financement d'investissements des entreprises par le crédit bancaire» (10). Ensuite, si les préceptes sur lesquels repose l'approche du FMI étaient pertinents, comment alors expliquer la coexistence de l'inflation et d'une large sous-utilisation des capacités de production — et donc du chômage ? Au Maroc, alors que le PIB évolue à un rythme moyen inférieur à 3% par an depuis 1978, celui de l'inflation se maintient à un niveau proche de 10%, et même a tendance à s'accélérer — comme nous le verrons plus loin — alors même que le marasme économique s'accroît. Dans une telle situation en fait, il faudrait d'abord distinguer entre la part du déficit budgétaire qui est une réponse automatique à l'existence d'un faible niveau d'activité économique — dont la conséquence financière est la baisse des recettes, fiscales notamment — et le reste du déficit qui se serait ajouté à la demande, même en situation de plein emploi. Il y a donc une relation étroite entre l'ampleur du déficit budgétaire et le niveau de l'activité économique elle-même. Négliger un tel phénomène, comme le fait S. DELL, constitue en soi une erreur typique de diagnostic qui condamne les programmes du FMI à passer à côté des vrais problèmes tout en déclenchant la «surdestruction» des économies (11). Les Responsables au Maroc reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui que la stagnation, voire la baisse des recettes fiscales (alors que les taux des impôts à la consommation augmentent fortement...) et partant, une partie du déficit budgétaire, est principalement attribuée au marasme économique et l'accentuation d'une situation de sous-emploi manifeste des capacités productives du pays.

On passe d'autant plus à côté des vrais problèmes, que l'inflation n'est pas tant une inflation par la demande que par les coûts. En procédant à une déflation pour remédier à la situation, non seulement on n'atteint nullement le mal à la racine, mais surtout, le remède s'avère pire que le mal lui-même : la chute des investissements publics, compte tenu de leur importance dans l'économie (les trois-cinquièmes environ de la FDCF

durant les six dernières années au Maroc...) engendre une chaîne d'effets cumulatifs et dépressifs sur l'appareil productif et l'ensemble de l'économie. On imagine notamment l'impact de l'arrêt des créations d'emplois sur la situation du chômage (et partant la sous-utilisation des capacités de production) dans des pays où les carences du secteur privé ont acculé l'Etat à être de loin le principal employeur. Ainsi à nouveau, la contraction de l'activité économique provoque celle des ressources fiscales en particulier, ce qui accroît les risques d'aggravation du déficit budgétaire alors même que la récession économique persiste.

2.2. DEFICITS EXTERIEURS: DES REMEDES ILLUSOIRES.

La contradiction apparaît encore plus flagrante quand on envisage la question dans le contexte international. En effet, là où il intervient, le FMI recommande à tout le monde de faire la même chose en même temps : importer de moins en moins, exporter de plus en plus ... Hormis le caractère mercantiliste d'une telle politique, il faut s'interroger sur ses possibilités de réalisation. Or, comme le rappelle J. DENIZET, ce n'est là qu'un remède illusoire, à cause de ce que Samuelson appelle le «sophisme de composition» : dans un pays, ça peut marcher, pour tous les pays, ça ne marche pas ! (12). Les échanges internationaux étant un système de jeu à somme nulle, ce que les uns gagnent, les autres doivent forcément le perdre ... Imaginons que tous les pays du Tiers-Monde, bon gré mal gré, finissent par se conformer à de telles prescriptions: Les réductions massives de leurs importations auraient certes les conséquences les plus néfastes sur le fonctionnement de leur propre appareil productif (à commencer par la rupture des stocks de matières premières, pièces de rechanges etc... comme le Maroc en a fait l'expérience après Février 1983), et partant: sur leur capacité même d'exportation, mais l'impact ne serait pas moins néfaste pour les pays développés eux-mêmes qui verraient ainsi se fermer des marchés qui représentent près du tiers de leurs exportations totales. Est-il réaliste de croire que les pays du Tiers-monde puissent en même temps accroître leurs exportations pour l'essentiel en direction des pays développés – et réduire largement leurs importations en provenance des mêmes pays ? Encore que tout cela n'est qu'hypothèses d'école, ne tenant nullement compte de la réalité du protectionnisme croissant qui brouille toutes les cartes. Or, c'est le même FMI qui, tout en critiquant théoriquement le protectionnisme, insiste dans les faits pour que les pays développés rétablissent leurs équilibres, quasiment grâce aux mêmes recettes préconisées aux pays du Tiers-Monde, ce qui objectivement implique des politiques pour le moins restrictives à l'égard des importations. Historiquement, le protectionnisme a toujours constitué une arme brandie par les pays dont les économies étaient suffisamment renforcées pour se permettre de passer à l'offensive et conquérir les marchés étrangers. Est-ce un hasard si le protectionnisme revient aujourd'hui en force au moment où les pays développés vivent une crise de mutation,

mais aussi au moment où précisément ils sont en train de procéder aux restructurations nécessaires de leurs économies de manière à leur permettre de prendre le train de la troisième révolution industrielle en cours ? C'est dire que les pays auront mis de « l'ordre » chez eux, c'est-à-dire mis en place les fondements d'une nouvelle redistribution des cartes, une nouvelle division internationale du travail apte à leur permettre de perpétuer leur domination sur l'économie mondiale. Le plus extraordinaire dans la situation actuelle, c'est que le FMI, au moment même où il impose aux pays du Tiers-Monde — aux économies forcément fragiles — de démanteler leurs barrières douanières (ce qui au demeurant ne va pas tout à fait dans le sens de l'impératif de rétablissement des équilibres extérieurs...) et de laisser leurs industries périr dans l'œuf sous les assauts d'une concurrence étrangère incomparablement plus puissante, demeure somme toute étrangement discret sur le protectionnisme des pays développés, ou en tout cas se garde de leur imposer quoi que ce soit en la matière.

Si ces problèmes sont assez généraux et communs à l'ensemble des pays du Tiers-Monde, ils revêtent au Maroc un caractère encore plus crucial du fait de la concentration de son commerce extérieur sur quelques pays de la CEE (laquelle absorbe plus de la moitié de ses exportations et assure les deux cinquièmes environ de ses importations). La perspective d'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, pays directement concurrents du Maroc pour l'essentiel de ses produits écoulés sur les marchés de la CEE, risque fort de provoquer un véritable effondrement des exportations marocaines et de compromettre pour longtemps toute possibilité de redressement de ses comptes extérieurs. Si l'on ajoute à cela la tendance au renvoi des travailleurs marocains à l'étranger — eux aussi concentrés pour l'essentiel dans quelques pays de la CEE dont les transferts ont représenté en 1984 près de la moitié des exportations totales du pays, on mesure l'ampleur de l'impasse dans laquelle s'enfonce le pays et la dérision du pari sur l'extérieur pour enclencher un processus de redressement véritable.

2.3 DEVALUATION DE LA MONNAIE: UNE MESURE INEFFECTIVE ET DANGEREUSE

La dévaluation n'est pas seulement d'une efficacité douteuse, mais surtout d'un impact dangereux. D'abord, parce que l'impact positif attendu sur la balance commerciale est loin d'être acquis. Du côté des exportations, on sait que les produits commercialisés par la plupart des pays du Tiers-Monde non pétroliers (produits agricoles, miniers) sont soumis à la loi du marché international, marché largement dominé par l'action conjuguée des pays développés et des firmes multinationales. Quelle est l'efficacité d'une dévaluation si, en raison de l'abondance de l'offre — ou de l'insuffisance de la demande — les prix internationaux sont déjà à la baisse ? Le pays en question ne ferait alors que cumuler les pertes de recettes dues à la dévaluation et celles entraînées par la chute des ventes. Or,

que de fois a-t-on vu des firmes multinationales créer des situations d'abondance artificielle de l'offre ou même carrément casser les prix uniquement pour contrecarrer la stratégie d'un pays du Tiers-Monde qui cherche à améliorer sa position sur le marché, menaçant leur suprématie ? Le Maroc en a fait la triste expérience durant les années 70 lorsque le cours des phosphates, après avoir grimpé en 1974 de 14 à 70 dollars la tonne, s'était quelques mois plus tard effondré à moins de 30 dollars à la suite du dumping organisé par quelques firmes américaines... Au demeurant, bien que le Dirham se soit depuis 1980 plus ou moins largement déprécié vis-à-vis des principales devises étrangères (à commencer par le dollar) les exportations ont plutôt baissé de plus de 10% en volume (1980-1983) et n'ont augmenté en valeur qu'à un rythme annuel légèrement supérieur à celui de l'inflation (18% environ).

Du côté des importations en revanche, l'effet premier de la dévaluation est évidemment de renchérir le coût de celles-ci, mais sans pour autant induire une diminution de leur volume, en raison du caractère largement incompressible d'une grande part des produits achetés à l'extérieur (denrées alimentaires de base, pétrole, engrais et semences, pièces détachées ...). Ce qui est grave pour la stratégie même de promotion des exportations, c'est que ce sont ces dernières qui risquent fort d'être handicapées par l'alourdissement du coût de leurs matières premières ou semi-produits importés. C'est également l'expérience que sont en train de faire les exportateurs marocains qui disent déjà que l'avantage obtenu à l'exportation par les dévaluations du dirham a été largement annulé par le renchérissement des coûts à l'importation des produits entrant dans leur production. Le risque est donc d'aboutir à un résultat exactement contraire à celui recherché : ce sont les importations qui croissent plus vite que les exportations, d'où une aggravation du déficit commercial au lieu de son extinction.

L'impact de la dévaluation sur les déséquilibres internes n'est pas moins dangereux. Le renchérissement des prix à l'importation tend d'abord à donner un coup de fouet à l'inflation intérieure. Or, la relance de celle-ci, selon les théories de référence même du FMI, rend nécessaire une nouvelle dévaluation, laquelle redonnera vigueur à l'inflation et ainsi de suite... Le Maroc s'est-il déjà engagé dans cet engrenage ? L'expérience des dernières années porte à le croire et de toute façon, l'on a hélas trop vu ce scénario ailleurs pour qu'il soit permis de l'écarter. Par ailleurs, la dévaluation contribue à accentuer les déficits des finances publiques, et cela de plusieurs manières. D'abord, surtout pour un pays endetté — ce qui est le cas des pays sous «tutelle» — la dévaluation se traduit automatiquement par une réévaluation du stock de la dette extérieure et partant de son service annuel prélevé sur les ressources publiques disponibles. Ensuite, le renchérissement à l'importation des denrées alimentaires de base subventionnées par l'Etat accule celui-ci à accroître ses dotations budgétaires pour le soutien des prix à la consommation, même si celles-ci

demeurent insuffisantes pour empêcher des relèvements de prix et des risques de troubles sociaux.. De plus, dans la mesure où les importations sont réduites, cela veut dire autant de recettes en moins pour le Trésor, dans des pays où les droits de douane attachés aux importations représentent entre 30 à 40 % — voire plus — des recettes fiscales totales. Le dernier aspect de l'impact de la dévaluation n'est pas le moins important. Car, à revenus nominaux constants, la dévaluation aboutit à détériorer le pouvoir d'achat de la population, et singulièrement des salariés dont le revenu ne peut suivre le rythme de la hausse des prix, à concurrence des produits d'origine étrangère qui lui sont nécessaires, ce qui contribue à réduire la consommation et partant à contracter la demande interne. Les experts du FMI reconnaissent cet impact régressif de la dévaluation mais concluent que de toute façon, «il n'est pas possible de faire autrement que de diminuer les salaires en valeur réelle si l'on veut rétablir un équilibre interne» (13). En fait, comme le souligne N. KALDOR, il s'opère ainsi une distribution des revenus, faisant supporter les charges de l'«ajustement» par les classes défavorisées de la population. (14)

2.4 «VERITE DES PRIX» OU VERITE DES PUISSANTS ?

Plus encore que la dévaluation — dont l'effet à cet égard peut apparaître plus diffus — la mesure dont l'impact social est toujours ressenti comme un drame national, quand elle ne déclenche pas émeutes et révoltes, c'est la réduction, voire la suppression des subventions nécessaires à la stabilisation des prix des produits de première nécessité, au nom de la sacro-sainte théorie de la «vérité des prix». Nous avons déjà pu, à propos du Maroc, examiner de manière détaillée le problème de «la caisse de compensation» (l'organe chargé d'opérer des prélèvements et d'accorder des subventions) et mettre en évidence certains faits qui rectifient sensiblement certaines idées reçues sur cette question (15). On peut se contenter ici de quelques remarques fondamentales, et d'abord une question : de quelle «vérité des prix» s'agit-il ? Quelquefois, les questions les plus crédules sont les plus opportunes ... Alors, qu'est-ce que, pour les experts du FMI, un «prix vrai» ? Curieusement, la littérature du Fonds, ou du moins celle mise à la disposition du public, est généralement discrète ou vague sur cette question. Naturellement, en la matière, la règle ne peut être celle du prix d'équilibre sur le marché, dégagé à partir de la confrontation de l'offre et de la demande comme l'enseigne la théorie classique. Les manuels d'économie publique mettent depuis longtemps en valeur les spécificités des «biens et services collectifs» et aucun économiste sérieux, de quelque bord qu'il soit, ne peut remettre en cause cet acquis de la science économique. Reste à déterminer l'étendue du champ de ces biens et services collectifs, question si controversée qu'il est difficile de l'aborder en quelques mots. Ce dont il faut convenir ici, c'est que, qu'il s'agisse de l'eau, de l'électricité, du transport en commun, ou du pain, de l'huile, du sucre, on n'est pas seulement au niveau des besoins les plus vitaux pour

l'équilibre minimal d'une collectivité humaine, on est fatalement aussi hors du marché, ne serait-ce que tant que c'est l'Etat lui-même qui contrôle et fixe d'autorité les prix des biens et services en question, à l'écart de tout mécanisme du marché. C'est dans ce cadre concret qu'il faut reposer la question : qu'est-ce qu'un «prix vrai» ? Qu'est-ce qu'un «prix vrai» lorsqu'on sait qu'il peut être alourdi dans des proportions allant jusqu'à plus de 100 pour cent (comme pour l'essence ...) en raison des seuls impôts et taxes à la consommation et autres prélèvements opérés par l'Etat qui par ailleurs se plaint tant des «charges écrasantes» occasionnées par les subventions de produits sur lesquels il commence lui-même par prélever sa «dîme» ? Doit-on compter parmi les «coûts» qui déterminent «la marge» accordée aux entreprises de transformation et partant le «prix vrai» tous les faux frais, toutes les charges plus ou moins «justifiées», toutes les pertes dues à l'incompétence, aux erreurs de gestion, aux malversations et autres détournements de fonds, toutes les dépenses de prestige et scandaleuses prodigalités qui ne servent en fait qu'à permettre à une minorité de «techno-bourgeois» de mener un train de vie somptueux sur le dos du consommateur-contribuable ? Dans un système authentiquement libéral et réellement régi par les mécanismes du marché, de telles «distorsions» — pour reprendre un terme cher aux experts du FMI — de telles marques d'une gestion à tout le moins inefficace, ne tardent en principe guère à être sanctionnées par la faillite et l'élimination pure et simple par la concurrence. Or, précisément, parce que le système n'est pas un système de marché libre et concurrentiel (ce qui au demeurant relève plus du mythe que de la réalité ...), parce que les mécanismes de détermination des prix obéissent à une logique toute différente, parce que les entreprises qui transforment et commercialisent les produits en question (qu'elles soient du reste publiques ou privées) ont un statut particulier, disposent d'un rapport de forces tel qu'elles peuvent imposer à tout le monde leur vision des choses, présenter leurs comptes comme elles l'entendent et justifier leurs coûts à leur guise, elles ne risquent en tout état de cause d'être sanctionnées ni par le marché ni par l'Etat. C'est là que le bât blesse car on est dans une situation où le consommateur n'a que les inconvénients des deux systèmes et où on veut lui imposer une «vérité des prix» dans un système où la vérité est celle des puissants qui s'accrochent à leurs privilèges et, leur part du «gâteau» étant arrêtée, se contentent de répercuter à l'aval les hausses enregistrées à l'amont.

Ceci étant, la «vérité des prix» n'est pas seulement un leurre mais aussi le comble de l'incohérence. Nous avons montré ailleurs (16) comment en la matière, le FMI ne révèle pas seulement combien il méconnaît les véritables problèmes du Tiers-Monde, mais fait preuve aussi — du moins dans le cas du Maroc — d'inconséquence caractérisée puisque la politique de subvention des prix des denrées alimentaires de base notamment est avant tout le produit de la faillite d'un modèle de développement que lui-même n'a cessé de «recommander» depuis plus d'un quart de siècle. Sans

revenir sur une telle démonstration, un point doit ici être souligné : la politique de subvention des produits de base est une nécessité rendue absolue par les « dégâts sociaux » d'un modèle de développement qui a porté les inégalités à un niveau intolérable, réservé toutes ses faveurs à une minorité de possédants et plongé l'immense majorité de la population dans un processus de paupérisation continue. C'est pour sauvegarder un certain équilibre social, si fragile soit-il, que l'Etat a été acculé à intervenir, s'intercaler entre « les deux camps » et d'une certaine manière, « compenser » si peu que ce soit, et sur le compte des deniers publics (c'est à dire de l'écrasante majorité dans la mesure où les trois-quarts des recettes fiscales sont collectées sous forme d'impôts et taxes à la consommation précisément...), ce qui a été accaparé par la minorité possédante pour permettre à la majorité des deshérités de garder la tête juste au-dessus de l'eau... L'inconséquence est certes déjà patente lorsque le FMI au moment même où il impose la suppression des subventions aux produits de première nécessité, multiplie les « recommandations » en faveur d'un accroissement des subventions, primes, bonifications et autres « stimulants » aux investisseurs privés et particulièrement aux entreprises exportatrices comme si celles-ci ne constituaient pas également des « distorsions » eu égard aux préceptes qui fondent les théories classiques et la « loi du marché »... Mais le plus grave, c'est qu'en décrétant la « vérité des prix », et partant le désengagement de l'Etat de la politique de soutien des produits de base sans pour autant remettre en cause le système de répartition des revenus et des richesses, le FMI n'est pas seulement en train d'enfoncer les pays et les peuples concernés dans le chaos économique, mais s'applique à saper les fondements mêmes de l'équilibre social jusqu'à présent tant bien que mal préservé. C'est en définitive l'ordre même que le FMI cherche à consacrer qui est miné par une politique inconsidérée, à courte vue.

2.5 PRIVATISATION : L'ARGENT DE L'ETAT ET LA LIBERTE DU MARCHE.

La privatisation d'entreprises et secteurs précédemment contrôlés d'une manière ou d'une autre par l'Etat est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour, et au Maroc, le processus est déjà bien engagé, notamment dans les secteurs des exportations, du tourisme, de l'agriculture, des transports en commun... Les questions ayant trait au rôle de l'Etat et aux rapports entre les secteurs public et privé sont certes largement déterminées par des considérations doctrinales et il serait pour le moins illusoire de feindre n'y être mû que par la recherche d'une mythique « efficacité économique ». Seulement, au-delà de cette évidence, ce que nous voulons souligner ici, c'est que le pari sur le secteur privé est aujourd'hui d'autant plus aberrant que l'histoire de près d'un quart de siècle au moins est là pour témoigner de son incapacité organique à répondre aux espoirs dont il a été investi et au titre desquels il a été gratifié des libéralités et avantages les plus insensés (codes d'investissement, régimes fiscaux avantageux, aménagements de périmètres irrigués ou de zones

industrielles viabilisées, mise en place des infrastructures de communication et télécommunication, primes et subventions de toute sorte, crédits aux conditions les plus favorables, soutien logistique et technique de l'Administration, commandes publiques...). Disons le tout net et sans «honte» : nous aurions souhaité avoir dans un pays du Tiers-Monde comme le Maroc, une classe véritablement capitaliste, bourgeoise, exploiteuse mais entreprenante, apte à épargner et investir, embaucher et produire, être compétitive et exporter, bref être le fer de lance d'un développement, capitaliste certes, mais développement quand même ... Le débat aurait été tout autre. Le problème est que notre classe dominante n'est qu'une bourgeoisie sous-développée, tout à fait pervertie, qui exploite plus qu'elle n'épargne, dilapide plus qu'elle n'investit, débauche plus qu'elle n'embauche, consomme plus qu'elle ne produit, exporte les capitaux plus que les marchandises, se lamente ou fait pression sur l'Etat pour lui soutirer toujours plus d'avantages plus qu'elle ne se bat sur le marché ; bref, une bourgeoisie qui veut à la fois le beurre et l'argent du beurre. Ceux qui aujourd'hui plaident en faveur de la réduction du rôle de l'Etat devraient savoir qu'il en irait alors des intérêts mêmes de cette «bourgeoisie» qui n'a prospéré que dans le sillage de l'accroissement des dépenses publiques dont elle a su détourner une trop grande part à son avantage. Privés des béquilles de l'Etat, ce sont des pans entiers de cette bourgeoisie là qui seraient condamnés. En fait, le paradoxe est que l'on veut un Etat simple «caissier-payeur général» mais on lui dénie le droit de maintenir son rôle de «contrôleur», fut-ce des seuls deniers qu'il prodigue. *En somme, on veut à la fois l'argent de l'Etat et la liberté du marché ... On sollicite l'Etat mais sans ses «tracasseries», le marché mais sans ses exigences...* Reconnaissons qu'il faut avoir un sérieux cran pour formuler de telles prétentions sans sourciller...

On remarquera que tout au long des développements qui précèdent, nous n'avons pas tant cherché à juger les programmes du FMI «de l'extérieur» mais avons au contraire tenu à les apprécier presque «de l'intérieur», c'est à dire en axant moins nos critiques sur les fondements mêmes qui en constituent les supports théoriques et idéologiques que sur l'opportunité, la pertinence des faits telle que chacun peut l'observer, pour peu qu'il ait un minimum de bon sens. Ainsi, il n'est aujourd'hui besoin d'être ni de «gauche» ni de «droite», mais simplement de bon sens, et de bonne foi, pour convenir du caractère irréaliste, inefficace et surtout dangereux des programmes du FMI.

C'est avec ce même état d'esprit qu'il convient à présent, en guise d'illustration des propos précédents, et avant de conclure, d'apprécier brièvement la situation économique et financière du Maroc après une période de 4 années de «cure-FMI» (de manière déclarée ou non) et en fait 7 années de politique de déflation n'ayant pour objectif suprême que le rétablissement des fameux «équilibres internes et externes», soit en quel-

ques mots la lutte contre l'inflation, et les déficits des finances publiques et des comptes extérieurs. Une certaine sagesse veut que l'on ne juge une politique que d'après ses résultats, et bien, qu'à cela ne tienne ! (17).

3. LE CAS MAROCAIN : UNE ILLUSTRATION PROBANTE.

3.1 UNE ECONOMIE PLONGEE DANS UN MARASME PROFOND

Entre 1980 et 1983, le PIB en termes réels s'est accru à peine de 0,9% en moyenne par an, taux qui, rapporté aux 2,6% de croissance démographique, donne déjà une première mesure de la chute du revenu par tête et de la tendance au déclin de l'économie nationale (on peut rappeler que le Plan Quinquennal 1981 – 1985, de fait abandonné, avait projeté un taux de croissance de 6,5%...) Bien sûr il y a la sécheresse et l'agriculture qui a régressé de 2% par an, mais outre le fait que le déclin de ce secteur est un phénomène structurel observé sur une longue période indépendamment des aléas climatiques, la situation des autres secteurs n'est guère meilleure : les BTP ont baissé de 4,2% par an, l'énergie et l'eau de 1,1%, les mines de 0,6%, les industries manufacturières et les activités tertiaires ont quasiment stagné aux environs de 1% par an. Bref, si la période 1978-1980 était déjà caractérisée par une forte récession, tous les records sont battus ces dernières années et il faut revenir aux années 60 pour retrouver des «performances» aussi tristement comparables.

La FBCF a accusé une régression moyenne de l'ordre de 2% (en termes constants et toujours pour la période 1980 – 1983) et depuis 1983 les programmes de l'Etat pour l'essentiel sont soit arrêtés soit exécutés à un rythme extrêmement ralenti. Ce sont pourtant les investissements publics qui continuent à représenter la part la plus importante de la FBCF, celle-ci n'étant encore et toujours attribuée au secteur privé que dans les proportions variant entre le dixième et le quart du total. Comment s'étonner dans ces conditions que le taux de chômage «déclaré» se soit aggravé, passant de 10% en 1980 à près de 14% en 1983, même si aucun observateur sérieux ne peut manquer de rester sceptique face à la «modestie» d'un tel chiffre quand on sait que les estimations non officielles les moins pessimistes tendent à le multiplier par deux ... La consommation des ménages a évolué à un rythme moyen légèrement supérieur à 2%. Là encore, compte tenu de la seule croissance démographique, on mesure la dégradation qui a affecté la consommation par habitant. En fait, quand on sait l'ampleur des inégalités sociales, il est plus exact de dire qu'au moment où la consommation de la minorité privilégiée a continué de croître, celle de la grande majorité de la population s'est quasiment effondrée. Du reste, une mission de la BIRD avait estimé à 7 millions le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté absolue en 1977 (soit 45% de la population totale) et les résultats d'une étude récente portant sur l'année 1983 indiquent que ce nombre de «pauvres absolus» s'est encore élevé pour varier – selon diverses hypothèses – entre 8,7 et 9,4 millions de personnes (18).

Régression de la production et du revenu par tête, chute des investissements, compression de la consommation, extension du chômage et de la pauvreté absolue... on pourrait penser qu'après tout, ce n'est là que le tribut payé dans la lutte contre les maux de l'économie et pour le rétablissement des équilibres internes et externes. Voyons donc ce qu'il en est de ces derniers.

3.2. *ET CEPENDANT DES «DESEQUILIBRES» ENCORE ACCENTUES.*

Les rythmes d'inflation d'abord ont eu tendance à s'accélérer au lieu de s'atténuer : 9,1% en moyenne entre 1978 et 1980, 9,7% entre 1981 et 1983, et l'on annonce un taux proche de 15% pour 1984... Là encore, à l'issue d'un «programme» qui était censé tout orienter vers la lutte contre l'inflation, on est en passe de battre un nouveau record de toute l'histoire du Maroc indépendant... Au niveau des finances publiques, même si la progression des dépenses a été freinée, au détriment des investissements - sensiblement réduits -, des traitements de fonctionnaires - quasiment gelés -, des créations d'emplois comprimées - l'accroissement des recettes ordinaires pour leur part est demeuré en deçà du niveau nécessaire à la résorption du déficit budgétaire. C'est que, comme nous l'avons déjà souligné, c'est la stagnation de l'activité économique même qui cantonne l'assiette fiscale dans des limites de plus en plus étroites et cela malgré une aggravation des taux nominaux des impôts et taxes à la consommation (19). Si bien que les déficits du Trésor sont demeurés en définitive tout aussi élevés qu'auparavant, soit à un niveau proche de 12% du PIB, même s'il est vrai que 1984 a marqué une certaine atténuation de ce taux (tombé à 9,7%). Il faut dire aussi que le service de la dette publique a ponctionné de plus en plus fortement les ressources disponibles : en moyenne, il a représenté 23% des recettes ordinaires entre 1980 et 1983. Compte non tenu du rééchelonnement de la dette obtenue à partir de 1984 (et dont les modalités demeurent assez obscures sur ce plan), le service de la dette aurait cette année-là absorbé près de 40% des recettes ordinaires...

Au niveau des échanges extérieurs, et bien que là encore, toute la politique économique et financière menée depuis 1978 ait été axée sur le rétablissement des équilibres des balances commerciales et des paiements, la situation n'a en fait cessé de se détériorer. Entre 1980 et 83, les importations ont continué à augmenter au rythme annuel de 16,3% en termes courants et de 7,2% en termes constants, principalement sous la pression de l'aggravation des «factures» alimentaire et énergétique, mais aussi sous l'effet des dévaluations successives du Dirham et de la hausse du dollar. Quant aux exportations, elles n'ont augmenté en valeur que de 7,2% en moyenne et -surtout- ont même baissé en volume de 5,7% par an durant la même période. Si bien que le déficit de la balance commerciale a encore battu des records historiques : plus de 15 milliards de DH en 1984, contre

11,7 milliards entre 1981 et 1983 et 6,6 milliards entre 1978 et 1980 en moyennes. Le taux de couverture des importations par les exportations ne devrait guère dépasser 51% en 1984. On comprend dans ces conditions que malgré l'accroissement considérable des transferts des travailleurs marocains à l'étranger (première source de devises depuis 1980), les déficits du compte courant aient à leur tour atteint des records impressionnants, soit près de 10 milliards de DH entre 1981 et 83 contre 5,8 milliards entre 1978 et 80. Le déficit pour 1984 promet d'être à l'image de celui attendu au niveau de la balance commerciale. Est-il besoin de préciser que l'essentiel des emprunts extérieurs contractés pour faire face à ces déficits servent à peine à s'acquitter du service de la dette extérieure ?

Récapitulons encore : persistance de l'inflation, maintien de niveaux élevés des déficits budgétaires, déficits records des balances commerciales et des opérations courantes, recours massif à l'endettement extérieur pour assurer le seul service de la dette... et au bout du compte, comme pour couronner le tout et «récompenser» plusieurs années de purgatoire, des crises de liquidités à répétition depuis 1983, des réserves de change assurant quelquefois moins de 10 jours d'importations, des arrêts en catastrophes de tout achat à l'étranger, bref, un état de cessation de paiement, la demande de rééchelonnement de la dette extérieure, et à nouveau l'appel du F.M.I....

Les faits sont assez éloquentes, et, répétons-le, il n'est nullement besoin d'avoir le moindre à priori politique ou idéologique pour se rendre à l'évidence : le FMI est en train de chercher à nous guérir en nous tuant. L'échec de la politique menée sous son égide au Maroc est total. Non seulement aucun des objectifs poursuivis n'a été atteint, mais surtout, le tribut payé par l'économie de la société marocaine a plongé celle-ci dans un chaos dont il lui sera extrêmement difficile de sortir.

A un niveau plus général, on a pu voir comment, pour s'être enfermé dans un cadre théorique étroit, irréaliste et inadéquat, pour avoir sacrifié les équilibres économiques et sociaux sur l'autel des équilibres financiers, le développement à long terme aux échéances à court terme, pour avoir pris le structurel pour le conjoncturel, et l'intérêt de quelques-uns pour celui de tous, pour avoir manqué gravement de cohérence tant au niveau de l'approche des problèmes que de leurs solutions, le FMI condamne un peu partout dans le Tiers-Monde ses programmes à l'échec. A la limite, le FMI dessert même les forces qui le soutiennent et qui l'ont érigé en gendarme garant de leurs intérêts, à commencer par le grand capital financier international, créancier d'une grande part de la dette extérieure du Tiers-monde puisque, lorsqu'un pays «sort» d'un « programme d'ajustement » en plus mauvais état encore qu'il n'y est «entré», il est encore moins apte à faire face à ses échéances et rembourser sa dette. A moins que l'action du FMI ne s'intègre dans le cadre plus vaste d'une stratégie de contrôle permanent et plus étroit des politiques économiques et

sociales du Tiers-monde, et de leur soumission, plus encore que par le passé, aux impératifs des mutations en cours du capital à l'échelle mondiale ...

CONCLUSION :

TROIS AXES POUR UNE VOIE DE SALUT.

Comment, après tout cela, ne pas convenir que, pour le Maroc comme pour tous les pays du Tiers-Monde se trouvant dans des situations comparables aux siennes, la voie de salut (car il n'est question que de cela, le développement et la prospérité n'étant guère à l'ordre du jour...) va tout à fait dans le sens opposé à celui actuellement suivi ? Cette voie, chacun a le droit de la «meubler» selon ses possibilités et sa sensibilité, mais personne n'a le droit de se tromper sur sa direction. Parmi les axes permettant d'aller dans cette direction, soulignons en guise de conclusion trois qui nous paraissent aujourd'hui les plus importants:

A/ - Le premier axe, qui est en fait carrément le préalable absolu à tout le reste commence par le *refus du diktat du FMI*, l'abandon de ses «programmes d'ajustement» et l'obtention de délais de grâce pour le remboursement de la dette extérieure de 5 à 10 ans minimum, et sans conditions relatives à la politique économique et financière interne des pays concernés. Nous avons suffisamment insisté sur les dangers des programmes du FMI pour que chacun comprenne que leur abandon est une nécessité urgente et le préalable à tout espoir de redressement. Le problème est que les pays débiteurs n'ont pas encore pris conscience que l'ampleur de leur dette est à la fois leur faiblesse et leur force et qu'ils disposent d'une carte maîtresse dans toute négociation avec leurs créanciers. On a vu comment l'ensemble du système financier international a tremblé à la seule menace par le Mexique du non-paiement du service de sa dette aux échéances prévues durant l'été 1982. Bien sûr, le Maroc n'est pas le Mexique mais précisément, quelle que soit l'importance intrinsèque de la dette de tel ou tel pays, une négociation avec le «cartel des créanciers» (Clubs de Paris et Londres) n'a de chance d'aboutir en faveur des pays du Tiers-Monde que si elle est menée *collectivement* par un «*Syndicat des débiteurs*». La capacité de négociation d'un tel syndicat serait d'autant plus grande qu'il serait apte à mettre en bloc les quelques 800 milliards de dollars de dette de ses «adhérents» dans la balance ; mais en même temps, il ne saurait en rester là car le fond du problème réside dans le dérèglement total du système monétaire international qu'il s'impose de réformer d'urgence, sans quoi, c'est le monde entier qui reste assis sur un volcan. On a pensé, au mois de juin 1984, avec la conférence de Carthagène des pays d'Amérique Latine, qu'un tel processus était engagé mais hélas, il a fallu assez rapidement déchanter. Ce qu'on appelle déjà «la doctrine Volker» a eu raison des velléités contestataires exprimées alors. Cette doctrine est vieille comme le monde puisqu'elle consiste seulement à «diviser pour mieux être rem-

boursé» (20). Les pays «raisonnables», passent un à un devant la table de négociation et sont gratifiés d'un «bonus» (des prêts un peu plus longs et un peu moins chers) contre l'acceptation d'un programme draconien ; les récalcitrants sont progressivement isolés, entourés d'un «cordon sanitaire» et condamnés à la diète jusqu'à les acculer à céder par épuisement des forces... Même l'Argentine a fini par reculer devant un tel chantage. Oui, mais justement, tout cela ne fait que conforter l'idée que les pays débiteurs n'ont pas d'autre issue que de s'unir pour faire front et contre-carrer la «doctrine Volker». S'il y a une tâche urgente à laquelle la diplomatie du Tiers-Monde, mais aussi ses organisations démocratiques de masse doivent s'atteler, c'est bien celle-là

B/- Le deuxième axe passe par le *renforcement du rôle de l'Etat* en tant que moteur du développement économique, ce qui n'exclut pas la nécessité de réformer radicalement la forme comme le fond de ses interventions et d'assainir la gestion d'un secteur public dont les tares sont fréquemment manifestes. En même temps s'impose la mise en œuvre d'un *Plan de développement expansionniste*, effectivement ambitieux mais qui se donne aussi les moyens de ses ambitions. Soulignons-le encore : l'option en faveur d'une intervention active de l'Etat dans le processus de développement procède moins d'un quelconque a priori idéologique ou doctrinal que d'un constat de fait : le secteur privé n'a pas cessé de donner la preuve de son inaptitude à jouer le rôle qu'on s'entête encore à vouloir lui faire jouer. De même, une relance de l'économie est une urgence absolue que personne ne peut sérieusement contester. Les moyens actuels étant ce qu'ils sont, une telle relance impliquera, il faut le dire, un déficit budgétaire plus ou moins important, du moins à court terme. Nous avons déjà souligné l'inconsistance du dogme de l'équilibre budgétaire. Le comble de l'inconséquence (encore un...) est qu'aujourd'hui, les chantres de la théorie néo-classique et de l'orthodoxie financière sont les premiers à fouler sous leurs pieds les dogmes qu'ils prêchent pour les autres.. Mais pourquoi donc les conseillers économiques de R. Reagan ne commencent-ils pas par balayer devant leur propre porte et supprimer un déficit budgétaire américain de près de 200 milliards de dollars, de surcroît en grande partie responsable de la hausse du dollar et de tous les problèmes qui en découlent pour le reste du monde ? Pourquoi le FMI se garde t-il bien (une fois de plus) d'imposer sa thérapeutique à un pays qui pourtant présente les principaux symptômes d'un pays passible d'«ajustements structurels»; à savoir un déficit budgétaire monstre et un déficit de la balance commerciale record ? Il est vrai que ce pays ne risque pas de tomber en état de cessation de paiement puisque le monde entier est là pour l'alimenter en capitaux. Il reste que, pour en revenir au déficit budgétaire, la vraie question est celle de l'usage qui en est fait et, de manière générale, de l'affectation des dépenses publiques. Un déficit budgétaire maîtrisé, mis au service d'une véritable dynamisation de l'économie et d'une intensification des investissements productifs, bref, pour re-

prendre le titre d'un article précédemment cité, « un déficit budgétaire pour préparer l'avenir » (21) devrait contribuer à permettre à l'appareil productif de dégager les ressources nécessaires à sa propre résorption. Ceci étant, il est évident que cette politique doit être accompagnée d'un effort de mobilisation du surplus économique interne, laquelle ne va pas sans une meilleure redistribution des revenus et des richesses.

C/ - Le troisième axe commande une véritable inversion des priorités quant à l'objet de l'effort de développement. Car la question aujourd'hui n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre la promotion des exportations ou des investissements étrangers. Elle est de savoir si cette stratégie est simplement «payante» et si ses «avantages» sont supérieurs à ses «coûts». Elle est de savoir si toutes nos ressources, toutes nos énergies, tous nos efforts doivent être orientés vers la vaine recherche de la satisfaction des caprices des marchés extérieurs ou si la mobilisation de nos moyens disponibles – et ils sont plus importants qu'on ne croit – doit être d'abord mise au service de la satisfaction de nos besoins intérieurs, à commencer par les plus vitaux, c'est-à-dire alimentaires. Or, même une approche purement «techniciste», de type «coûts-avantages» montre aujourd'hui à l'évidence que le passif est autrement plus lourd que l'actif... et l'expérience du Maroc à cet égard est concluante. C'est dire que là aussi, nous n'avons pas le choix : la priorité à la satisfaction des besoins internes, la stimulation de la demande interne, l'élévation du pouvoir d'achat de la population, fut-ce seulement pour élargir le fameux marché intérieur sans lequel aucun investissement n'est rentable et aucune entreprise n'est fiable, tout cela n'est que par un simple constat des faits, les leçons de l'expérience ... et un minimum de lucidité.

Ces propos sont assez généraux et chacun de ces trois axes nécessiterait de longs développements pour préciser son contenu et les voies et moyens de sa concrétisation. Mais l'objet était d'essayer d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire tracer «la ligne de démarcation» entre les choix de nature à redonner quelques raisons d'espérer en l'avenir, et les autres ; en somme le «seuil minimal» en deçà duquel rien n'est possible, ou plutôt hélas, tout est possible, y compris le pire ...

NOTES

1. Compte tenu toutefois d'un taux de change d'un dollar pour 9 DH «seulement» alors qu'en fait, cette parité est largement dépassée depuis les derniers mois de 1984.
2. Paris, Septembre 1984.
3. Sur cette question, cf. Ch. Vanheccke, «FMI, le père fouettard de l'Amérique Latine», *le Monde* du 5.6.1983; M. Sidhom, «les colonies du FMI», *l'Expansion*, Octobre 1979.
4. Cf. Sidney Dell, «Stabilization, the Political Economy of Overkill» *World Development*, Oxford, August, 1982.
5. Cf. P. Jacquemot, «le FMI et l'Afrique Sub-Saharienne : une critique des politiques d'ajustement». *Le mois en Afrique* Août 1983.
6. Pour plus de détails, cf. M. Kelly, «Déficits budgétaires et programmes financés par le Fonds», *Finances et Développement*, No. 3. FMI, Septembre 1983; A. De Vries, «Politique publique et secteur privé» - *Finances et Développement*, No. 3, FMI, Sept. 1981.
7. Cf. M. Kelly, «Déficits budgétaires et programmes financés par le Fonds» *op. cit.*, J. Williamson, «IMF conditionality», *Institute for International Economics*, Washington - Sept. 1983.
8. Cf. *Finances et développement*, No. 3, FMI, Sept. 1983.
9. Cf. E. Israelewicz, «Les pères fouettards du FMI», *l'Expansion*, Sept.-Oct. 1984.
10. Cf. J. Mazier, «Un déficit budgétaire pour préparer l'avenir», *Le Monde de l'Economie* du 13 Nov. 1984.
11. S. Dell, «Stabilisation: the Political Economy of Overkill», *op. cit.*, p. 8.
12. Cf. *Entretien*, *l'Expansion*, No. 223 (spécial) du 7 Oct. 1983.
13. Cf. K. Nashashibi, «La dévaluation dans les pays en développement : des choix difficiles», *Finances et Développement*, No. 1, FMI, Mars 1983.
14. Cf. N. Kaldor, «Dévaluation et Ajustement dans les Pays en Développement», *Finances et Développement*, No. 2, FMI, Juin 1983.
15. Cf. N. Akesbi, «Consommateurs, si vous saviez...» Dossier «Vérités sur la caisse de compensation». *Libération*, Hebdomadaire, Casablanca, No. 287, Nov. 1980.
16. Cf. N. Akesbi, «Les Illusions d'une Politique de Vérité des Prix au Maroc». *Le Monde de l'Economie* du 20 Mars 1984.
17. Au demeurant, nous n'utilisons quasiment que les statistiques officielles, même si chacun sait que la fiabilité de celles-ci est quelquefois pour le moins douteuse... cf. Rapports annuels de la Banque du Maroc et de la BNDE, Rabat ; «La conjoncture économique du Maroc», *Bulletin de la Direction de la statistique*, Rabat.
18. Cf. *Ittihad Ichtivaki*, quotidien en arabe, Casablanca, 8-9 janvier 1984.
19. Aussi, à titre d'exemple, en 1982 et 83, en l'espace de 18 mois, la seule taxe sur les produits (TCA) a vu son taux de base passer de 15 à 17 % puis à 19%..
20. Cf. *Le Matin de Paris*, 3.9.1984.
21. Cf. J. Mazier, *op. cit.*

SUMMARY

Morocco, like most African countries undergoing economic difficulties, also resorted to IMF for solutions. In the first and second parts of his paper, AKESBI undertakes a description and a critical analysis of the theoretical bases of the IMF strategy as applied in every country that requested assistance from the IMF. In the third part, the Moroccan case is used as an illustration to his discussions. He then concludes his paper on a number of policies to adopt as an alternative to IMF dictates.

On the theoretical bases of the IMF strategy, AKESBI points out that, from the Fund point of view, the economic problems of Third World countries are internally generated and the State is responsible first and foremost for its own difficulties. Hence the necessity of a liberal monetary strategy and the recommendations still in keeping with the neo-classical doctrines. The primary concern of IMF is in fact to try and restore everywhere the financial balance as if the latter was more important than others, namely, the economic balance and more so the social balance. AKESBI also feels that not only are priorities set in this manner, among the various equilibria, hardly objective but with reference to this very financial balance which is given precedence over the others, the failings in the IMF stabilization programmes are their very inefficiency and inconsistency. This applies especially to budget deficits which are induced from the outset by a wrong diagnosis and which immediately cause an over-destruction of economies. It also applies to the large-scale devaluation programmes always following IMF recommendations which turn out to be inefficient and dangerous in view of their negative impact on the trade balance, on imports and on internal unbalances. It finally holds true for actual prices which are in fact set by «powers» and for privatization which has not come up to expectations in spite of all the allowances being made for over twenty five years.

Back to the Moroccan case, AKESBI feels that there is nothing special in the experience of this country as far as applying IMF remedies is concerned. On the contrary such an experience is the epitome of the failure of the structural re-adjustment policy, based on the above mentioned causes.

In concluding his paper, AKESBI makes three proposals which, he believes, are a pre-requisite for any real structural change. These are:

- To refuse to comply with IMF dictates and obtain at least a 5–10 year grace period for re-imburement of the external debt without any strings attached to the domestic economic and financial policy of countries concerned.

- To consolidate the role of the State as the driving force of economic development, which does not preclude the need to undertake a radical change in both the form and substance of State intervention and a re-organization of the public sector management.

- To reverse priorities as to the desired development objective i.e. to give priority to fulfilling basic needs over satisfying the whims of outside markets.